

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Séance de cours d'essai

1. Informations du signataire

À remplir par le pratiquant majeur, ou par le responsable légal si le pratiquant est mineur.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Date de naissance : _____ Date du cours d'essai : _____

Discipline(s) suivie(s) lors du cours d'essai :

☐ Aéro Boxe ☐ Boxe Anglaise ☐ Kick Boxing ☐ MMA ☐ Défense Urbaine

2. Si le pratiquant est mineur

Nom et prénom de l'enfant :

Je soussigné(e), agissant en qualité de responsable légal de l'enfant désigné ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du présent document et l'accepter en son nom.

3. Déclarations sur l'honneur

- Je déclare que le pratiquant (moi-même ou l'enfant désigné ci-dessus) est en bonne santé physique et apte à pratiquer la boxe, dans le cadre de la séance d'essai.
- Je certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à empêcher la pratique des disciplines proposées lors du cours d'essai : Aéro Boxe, Boxe Anglaise, Kick Boxing, MMA et Défense Urbaine.
- Je certifie être couvert(e) par mon assurance personnelle, ainsi qu'au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers, tant pour les dommages corporels qu'incorporels que je pourrais occasionner lors de ce cours d'essai.
- Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L321-4 du Code du sport, rappelées à la section 6 ci-dessous, ainsi que de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident.

4. Décharge de responsabilité

Pendant la séance d'essai, le pratiquant n'est pas couvert par l'assurance de la licence sportive. En remplissant et en signant le présent formulaire, j'accepte de suivre ce cours d'essai à mes propres risques et sous ma seule responsabilité, en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommage, sans aucune exception, survenu lors de la séance.

Je dégage en conséquence l'association Clamart Boxing, les membres de son équipe et les bénévoles contribuant à son fonctionnement, de toute responsabilité en cas de dommages matériels (perte, vol) ou corporels, occasionnés ou subis, survenus au sein du club ou sur le lieu d'entraînement. Le Clamart Boxing ne sera pas non plus responsable des dégradations des lieux ou du matériel.

Il relève de ma responsabilité exclusive de veiller à mes biens personnels, dont je demeure seul(e) responsable. À ce titre, la responsabilité du club, de ses membres et de ses bénévoles ne saurait être engagée. Je renonce en conséquence à tout recours contre l'association et ses membres.

5. Engagements du pratiquant

- Respecter les règles de sécurité et l'ensemble des consignes applicables lors des entraînements.
- Suivre les instructions données par les encadrants à tout moment de la séance.
- Accepter que le cours d'essai puisse être interrompu à tout moment par un responsable du Clamart Boxing, si celui-ci estime que les conditions de sécurité ne sont plus réunies, et ce pour quelque raison que ce soit.

6. Information légale — Article L321-4 du Code du sport

« Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que représente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels les pratiques sportives peuvent les exposer. »

Le présent document vaut information conforme à cette obligation ; le pratiquant est libre de souscrire, ou non, une garantie individuelle accident complémentaire.

7. Signature

Mention manuscrite : « Lu et approuvé »

Date : _____ Signature : _____

Signature du responsable légal (obligatoire pour les mineurs) : _____